



DE ROUBAIX TOURCOING
 Fondé en 1893

ABONNEMENTS : Nord et départements limitrophes... 4 fr. 50 6 mois 18 fr. 9 fr. 18 fr.
 Autres départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

PUBLICITE : Les Annonces et Réclamations... 5 N°12421

Vendredi 4er Juillet 1916

L'EXECUTION DE LABEUR. - LES PREPARATIFS et les MESURES D'ORDRE

Notre Concours

VOIR EN 2e PAGE LA CINQUIEME LISTE DES GAGNANTS.

OPINIONS

LA CONFIANCE

On a beaucoup parlé de mariage au cours des interpellations qui viennent de se terminer à la Chambre. On se demandait si le ministère allait conclure avec la majorité une union d'amour durable ou une alliance de passage, incertaine et momentanée.

On se demandait surtout où il allait trouver cette majorité à épouser. A droite ? à gauche ? Quelle énigme.

Nous sommes fixés. Le ministère a épousé presque toute la Chambre.

C'est trop beau. Et j'ai entendu quelques vieux grognards du parti radical-socialiste, ceux qui ont plus que personne le droit de rappeler l'histoire des luttes républicaines, parler vertement d'effacement, d'abaissement et de prostitution du vieux parti radical.

Les mots sont durs. Pourtant, on les comprend dans un sens. Il est possible à un républicain laïque, à un démocrate socialiste de confondre son vote avec ceux des progressistes qui depuis douze ans ont fait cause commune avec la droite, et c'est un spectacle déconcertant que celui qui nous offre dans un même urne les bulletins identiques de M. Aynard et de M. Berteaux, à la suite d'un débat sur la politique générale du gouvernement.

Surtout à l'heure où l'on attendait, après quinze jours de débats, la détermination précise et ferme d'un axe politique, ce baiser Lamourette couvant et embarrassé apote à la confusion des idées, des partis et des programmes. Il reste un malaise. Non point parce que des arrière-pensées rôderaient dans les esprits, mais au contraire, et précisément parce qu'il assistait à la jonction imprévue de courants politiques d'ailleurs contradictoires.

Que voulez-vous ? Voici le centre et la droite progressistes qui applaudissent avec ostentation, avec une insouciance sans délicatesse les passages où le président du conseil parle d'apaisement, de liberté et de justice. La réaction salutaire des mots comme s'ils nous étaient une offense. Et elle les salue pour nous offenser. Cette apparence qu'elle jette au gouvernement avec la joie d'un parti d'autorité qui peut enfin se réconcilier avec le pouvoir, est enthousiasme, non point voulu et systématique comme en l'a dit, mais naturel et spontané, comment voulez-vous qu'il n'ait pas rejilli sur la gauche en réserve, en froideur et en inquiétude ?

Ce silence visible, si l'on peut dire, cette immobilité glaciale des banes radicaux-socialistes, le crois, faisait sincèrement peine au président du conseil. Et ses plus pressantes adjurations, à la dernière heure, n'en eurent point entièrement raison. Cola s'explique. M. Briand est aimé pour lui-même, au centre. Mais il l'est encore plus contre les hommes du vieux Bloc, contre ceux qui ont fait les victoires de ces douze dernières années.

M. Berteaux a tenté de ruiner cette alliance auivoix et impossible d'un ministère républicain et socialiste avec les partis de conservation. Il l'a dénoncée avec une heureuse et simple éloquence. Il a rappelé la tradition laïque, il a évoqué le souvenir des collaborations fécondes entre les partis de gauche et le gouvernement, il a appelé le gouvernement à la reprise de cette collaboration.

L'appel a été entendu. M. Briand a voulu nettement l'appui des gauches. Mais peut-être cette parole décisive venait-elle un peu tard ! Trop tard. Le parti radical-socialiste ne lui a pas fait totalement confiance.

Ceux de ses membres qui la lui ont faite n'ont point pour cela abandonné leurs regrets de voir la majorité trop largement assise au centre de la Chambre. Mais ils ont jugé que, selon le mot très juste du vieux parlementaire qu'est M. Beauquier, le gouvernement devait être jugé à ses actes. Attendez-vous à l'action.

On ne lui fait pas pour cela une défiance, une confiance à restrictions mentales. Nullement. So réserver n'est point suspecter. Même on peut comprendre que le socialiste qui vit toujours en M. Briand mette au second plan les questions d'organisation purement politique pour attribuer une valeur prédominante aux réformes économiques qui commandent et régissent toutes les autres. On peut comprendre parfaitement, à l'heure actuelle et après l'organisation première de la société laïque, qu'il fasse surtout dépendre les progrès de la pensée libre, l'épanouissement intellectuel de l'individu, d'une meilleure organisation sociale, d'un ordre nouveau à établir progressivement par la collabora-

Nos députés catholiques

Quelle singulière attitude fut celle de nos députés catholiques qui le 1er Juin 1916 ont présenté d'un commun accord le projet de loi relatif à la création d'un parti républicain.

M. Pichon, Lauréat et Vanlanne votèrent pour la loi. M. Pichon, Lauréat et Vanlanne votèrent contre la loi. M. Pichon, Lauréat et Vanlanne votèrent pour la loi.

DEUX VINCENT.
 Député du Nord.

Hier & Aujourd'hui

Les Cheminots au Sénat

M. Millerand vient de proposer au Sénat un projet de loi qui a pour objet la suppression de la loi du 11 juillet 1905 sur les chemins de fer. Ce projet est d'ordre social. Il vise à améliorer la situation des cheminots en leur offrant une retraite anticipée et des facilités de prêt.

Le Sénat a discuté ce projet hier. M. Millerand a expliqué les motifs de sa proposition. Il a souligné les difficultés financières des cheminots et la nécessité de leur offrir une aide matérielle.

Le projet a été adopté à l'unanimité. C'est une victoire importante pour le mouvement ouvrier et pour les socialistes qui ont soutenu ce projet.

Un frisson nouveau

Le journalisme, le journalisme, le journalisme, c'est un frisson qui court à travers le monde. C'est un frisson qui agit sur le cœur de tous les hommes. C'est un frisson qui est le signe d'une civilisation nouvelle.

Le journalisme a changé. Il n'est plus un simple outil de la presse. Il est devenu un véritable art. C'est un art qui exige du journaliste une grande culture, une grande indépendance, une grande franchise.

Le journalisme moderne est un frisson qui agit sur le cœur de tous les hommes. C'est un frisson qui est le signe d'une civilisation nouvelle.

Chronique

La chronique de la semaine dernière a été marquée par de nombreux événements. On a vu se dérouler une série de débats passionnés à la Chambre et au Sénat.

Le mouvement ouvrier a continué à gagner du terrain. Les revendications des travailleurs ont été prises en compte par le gouvernement.

Les élections municipales ont été organisées dans de nombreuses communes. Elles ont été marquées par une participation active des citoyens.

ECHOS

PUCEUR
 Connaissiez-vous le « Vale de Baisers » ? Elle est assez connue. Des bruits de bœufs y doivent remplacer par endroits la musique. Mais il y a quelque chose qui n'est pas dans ce tableau. Et tant d'immédiatement revêt le chef de la police Hartung, d'Oberkirchen.

On sait aussi de publier une ordonnance dont suit le texte :

« J'apprends qu'au cours de baes organisés dans les communes qui ressortissent à mon administration, on a usé d'une violence appelée « Vale de baisers ». Pendant cette phase, les femmes et les jeunes filles se laissent embrasser par les voleurs, se voient assaillies aux coups de poing, et se voient lésées. Au nom de la moralité publique, j'enjoint aux propriétaires de ces communes d'arrêter immédiatement les auteurs de ces actes et de leur infliger des peines exemplaires. S'ils ne le font pas, j'envisage de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la répétition de ces actes. »

La Réforme Electorale

LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Paris, 30 juin. — Le projet de loi relatif à la réforme électorale est en ce moment l'objet de toutes les discussions. Le gouvernement propose des modifications importantes.

Le projet prévoit la création de nouvelles circonscriptions électorales. Ces modifications visent à équilibrer le poids politique des différents groupes et à favoriser la participation des citoyens.

Ce qu'il y aura de changé

Le projet de loi apporte de nombreuses modifications à la législation actuelle. Les circonscriptions électorales seront redistribuées.

Le nombre de députés sera augmenté. Les électeurs auront plus de poids dans le choix de leurs représentants.

Ces changements visent à moderniser le système électoral et à rendre la démocratie plus efficace.

Il y aura de nombreux changements dans la façon de compter les voix et de répartir les sièges.